

Le Monde

■■■ La polygamie et le regroupement familial au centre de la polémique

VIOLENCES URBAINES : les antiracistes accusent la droite d'« ethniciser » la crise des banlieues

Le débat sur la polygamie a resurgi à la faveur des violences urbaines qui ont embrasé les banlieues pendant plus de deux semaines. Les déclarations faites à ce sujet par un ministre et par des élus de la majorité ont scandalisé SOS Racisme, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ligue des droits de l'homme. « Ces responsables politiques ethnicisent une révolte révélatrice d'une faillite du modèle français d'intégration en renonçant à prendre en compte l'exclusion, la pauvreté, le chômage dans ces zones de nondroit social que sont les cités populaires », a dénoncé le MRAP, qui condamne la polygamie, mais n'accepte pas « la désignation de boucs émissaires ». Pour SOS Racisme, le fait d'établir un lien entre les violences urbaines et la polygamie témoigne d'« une grossière volonté de détourner l'opinion publique des vrais problèmes ». Dans un entretien publié par le Financial Times mercredi 16 novembre, le ministre délégué à l'emploi, Gérard Larcher, a déclaré que la polygamie, proscrite par la loi mais pratiquée par des familles originaires d'Afrique de l'Ouest, est « l'une des causes » des émeutes. Bernard Accoyer, président du groupe UMP de l'Assemblée nationale, estime que les pouvoirs publics se sont montrés « étrangement laxistes » avec la polygamie. Les jeunes délinquants les plus difficiles sont «

souvent issus de familles polygames », a renchéri Pierre Cardo, député (UMP) des Yvelines et maire de Chanteloup-les-Vignes. En 1993, le Parlement avait adopté, dans les « lois Pasqua », des dispositions visant à faire disparaître la « polygamie effective ». Depuis, les ménages polygames sont tenus de « décohabiter », c'est-à-dire que le mari ne doit vivre qu'avec une seule de ses co-épouses sous le même toit. Sinon, les titres de séjour des conjoints ne sont pas renouvelés. Ces règles se révèlent complexes à mettre en oeuvre, notamment à cause de la pénurie de grands logements et de la réticence des bailleurs sociaux à reloger ces ménages. Cette attitude reflète, en fait, l'appréhension des mares et des riveranctions pénales contre les maris qui font venir plus d'une épouse en France.

D'après certaines associations, il y aurait 30 000 familles polygames en France. Ce chiffre est invérifiable dans la mesure où le phénomène évolue constamment. En 1995, l'Institut national des études démographiques avait publié une enquête qui retenait le chiffre de 3 500 ménages polygames en France. Elle précisait que cette pratique n'existe que chez les femmes d'ethnie africaine Mandé, qui représente moins du quart de la population africaine noire en France.

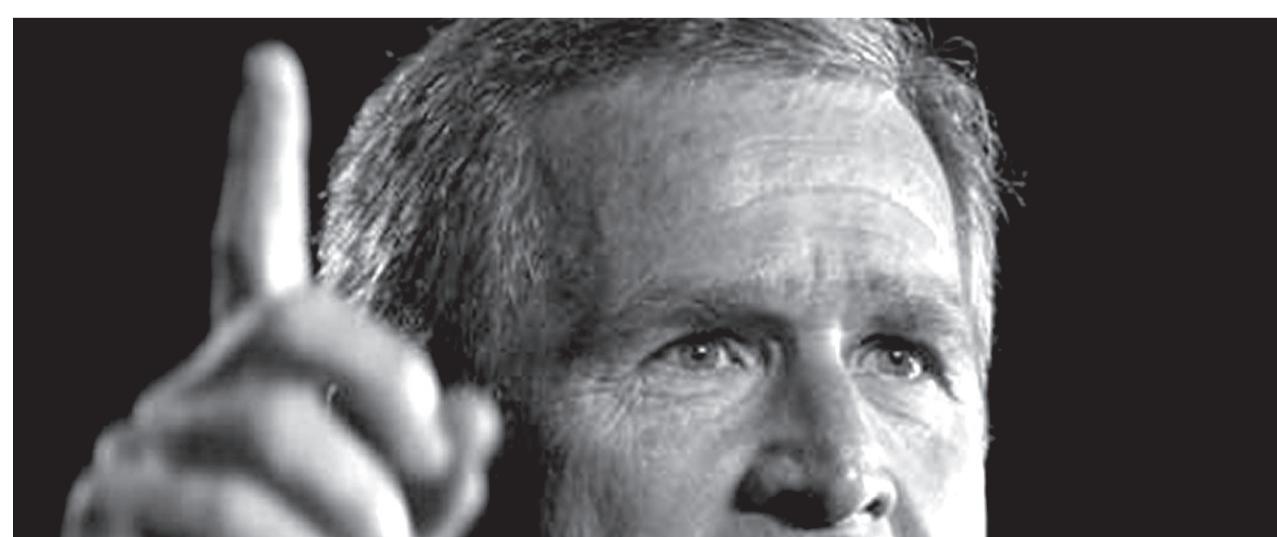
BERTRAND BISSUEL
LIRE PAGES 11, 12 ET 24-25

■■■ Controverses en Europe sur des vols secrets d'appareils de la CIA

Les informations selon lesquelles l'Agence centrale de renseignement (CIA) américaine aurait fait transiter en Europe des avions transportant des prisonniers « secrets » provoquent des polémiques dans plusieurs pays. En

Espagne, le socialiste José Luis Zapatero, président du gouvernement, peine à répondre aux questions posées par la presse et par les formations communiste et écologiste au sujet des vols qui ont fait escale dans ce pays, non seulement sous le gouvernement conservateur de José María Aznar, mais aussi depuis la victoire de la gauche en mars 2004. En Suède, le premier ministre, Göran Persson, a confirmé, mercredi 16 novembre, qu'un avion de la CIA y avait fait escale à plusieurs reprises entre 2002 et 2005. L'ambassadeur

LIRE PAGE 4



Saint-Gobain réussit son OPA sur l'anglais BPB

LIRE PAGE 15

Le groupe français Saint-Gobain est en passe de réussir son offre d'achat sur le groupe anglais BPB, leader mondial de la plaque de plâtre. Les conseils d'administration des deux entreprises sont parvenues à un accord, jeudi 17 novembre, sur la valeur de BPB, dont Saint-Gobain devrait contrôler la quasi-totalité du capital d'ici au 2 décembre. Cette acquisition est la plus importante jamais réalisée par le groupe français. La Bourse a salué ce succès : le cours de l'action de Saint-Gobain s'est apprécié de 2,02 % à l'ouverture, jeudi.

PORTRAIT

LIRE PAGE 20

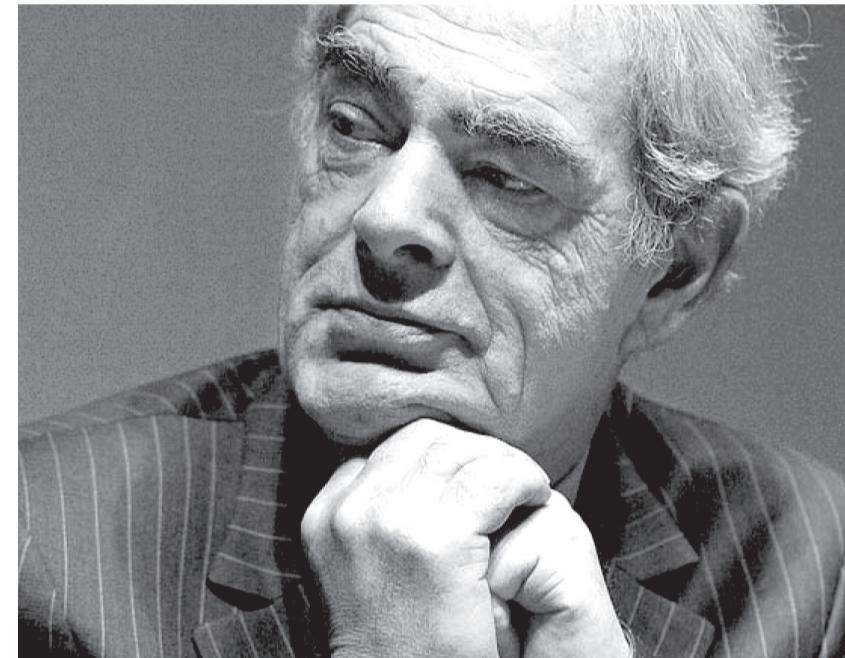
ISILD LE BESCO. Du court métrage La Puce (1996) au dernier film d'Emmanuelle Bercot Backstage qui vient de sortir, cette actrice de 22 ans impose un style singulier. Itinéraire d'un grand tout seul et joue à fleur de nerfs.

La dangereuse fonte précoce des glaciers

LIRE PAGE 8

Dans les prochaines décennies, la disponibilité des ressources en eau, même dans des zones aujourd'hui épargnées, devrait être sérieusement perturbée par les effets du réchauffement climatique de la planète. C'est ce qu'indique une étude publiée par Nature à la veille du sommet des Nations unies sur le climat qui se tiendra à Montréal fin novembre. L'effrayante fonte des glaciers. L'eau de ces réservoirs naturels partira à la mer avant l'été et l'automne quand les demandes en eau sont les plus fortes. En outre, le lien entre le réchauffement de la planète et la montée des risques sanitaires se confirme.

Henri Emmanuelli, député des Landes et codirigeant du courant Nouveau Parti socialiste, le 30 janvier à Paris. STEPHANE DE SAKUTIN/AFP



■■■ Emmanuelli réclame des changements sérieux au Parti Socialiste

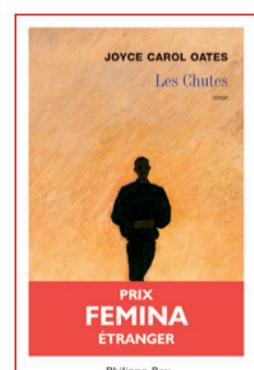
À la veille du congrès du Parti socialiste, organisé au Mans du 18 au 20 novembre, Henri Emmanuelli, l'un des responsables du courant Nouveau Parti mero. Consecte feugiam exerit accum eummodolor augiamet aliquam zzrit nit wis alisciduis doluplat. Ud doloreet laor suscilit, quis nisim ipit irit lor sit nonsent niscidunt wis aciliquatem vel dolore commy niamcorem dolorem niat. Ut lut et acil illiquisi. Il lit eugiatum dui tetum in ut lore molent wisi. San heniatie doloborem dolore digna feu feugait, velit volore cortinis nulluptat wisi tie minis nim quat ad ming enis num eui Igna facing eratice dolor sequi blaoreet aut prat, quam nisinc ercinit adit prat auguero stincing eugiamcommode magna feugait alisl ut la corero odolorper sed eu facidunt ex enibh elendip isissim vullaor sustion vullaortin henibh elessim quatius

nonsecte tatu do ectet lan ut velessit utat. Esse feuguer at nu Igna facing eratice dolor sequi blaoreet aut prat, quam nisinc ercinit adit prat auguero stincing eugiamcommode magna feugait alisl ut la corero odolorper sed eu facidunt socialiste, estime, dans un entretien au Monde, « souhaitable », mais pas « indispensable », une synthèse avec la majorité du PS, conduite par François Hollande. Un tel rassemblement suppose, selon le député des Landes, « des changements sérieux » dans les positions et les pratiques du parti. De son côté, Henri Weber, député européen, proche de Laurent Fabius, souligne que, sur les grandes questions du temps, le PS n'est pas si divisé qu'il y paraît.

AGNA COREM
LIRE PAGES 13 ET 22

Un monde sans émotion n'existe pas.

Rendez-vous en dernière page



■■■ La politique de Bush placée sous surveillance

Le sénat américain a sommé le président Georges Bush, mardi 15 novembre, de présenter un plan pour « l'achèvement réussi de la mission » dans laquelle il a entraîné les Etats-Unis en Irak. Harry Reid, chef de la minorité démocrate, a qualifié cette décision, votée par 98 contre 0, de « motion de défiance sur la politique du président en Irak ». Bill Frist, chef de la majorité républicaine, a insisté, au contraire, sur le rejet de

la production démocrate initiale, qui exigeait de M. Bush un calendrier de retrait des troupes américaines d'Irak. Le sénat n'en a pas moins exprimé ses doutes sur le président et sa volonté d'accélérer le passage de relais aux Irakiens. « Nous avons fait notre part du travail, maintenant c'est à [eux] de relever le défi », a résumé le républicain John Warner.

PATRICK JERREAU
LIRE PAGE 7

MEDEF
UNE CAMPAGNE POUR
SUCCÉDER À ERNEST
ANTOINE SEILLIÈRE

••• **PASSÉ MINUIT**, lundi 9 mai, il sera trop tard pour prétendre au « trône » qu'Ernest Antoine Seillière, le numéro un du Medef, laisse vacant à l'issue de ses deux mandats. Dès mardi matin, le comité statutaire du Medef doit se réunir pour valider la recevabilité des candidatures avant que son président, Pierre Joly, ne proclame solennellement la liste définitive des candidats au poste de président de l'organisation patronale.

Bref, la campagne officielle pour la succession de M. Seillière devait démarrer dès lundi, même si les grandes manœuvres ont, en réalité, débuté depuis de longues semaines. Et, sauf coup de théâtre de dernière minute, elle devrait mettre aux prises six protagonistes quatre postulants en « individuel » et un tandem : une première dans l'histoire du Medef.

Dernier à s'être déclaré : Charles Beigbeder, le fondateur de Poweo, fournisseur d'électricité concurrent d'EDF, et président de l'association Croissance Plus, qui rassemble quelque 160 entreprises « à forte croissance » incarnant la « nouvelle économie ». A chacun son frère : Charles Beigbeder n'est autre que le frère de l'écrivain, chroniqueur littéraire et ex-publicitaire Frédéric Beigbeder qui se mit au service de Robert Hue, lors de la présidentielle de 2002, et appela à voter communiste dès le premier tour dans les colonnes du Monde pour que « la gauche reste la gauche ». Là aussi, c'est assez inédit pour le Medef.

••• **SUR LES PLATEAUX DE TÉLÉVISION**

Cette dernière candidature, officiellement le 2 mai, s'ajoute à une liste déjà connue et composée d'Yvon Jacob, président de Legris Industrie, numéro un du Groupeau des fédérations industrielles (GFI) et ancien député RPR ; Laurence Parisot, patronne de l'institut de sondage IFOP et d'Optimum, fabricant de portes coulissantes de placard ; Hugues-Arnaud Mayer, président du Medef Auvergne et forme par Francis Mer, ancien PDG du groupe sidérurgique Arcelor et ex-ministre de l'économie de Jean-Pierre Raffarin, avec Guillaume Sarkozy, patron de l'Union des industries textiles (UIT), des Tissages de Picardie et... frère aîné de Nicolas.

Autre innovation : cette campagne, la première qui mette aux prises plusieurs candidats depuis 1998, se fait autant sur les plateaux de télévision que dans le cercle patronal. Est-ce, comme le jugent certains, la preuve que M. Seillière a conféré au Medef une « véritable place dans la société » ?

En attendant, la multiplicité de candidatures pose un problème : pour être élu président du Medef, il faut recueillir la majorité absolue – et non la majorité simple – des voix à l'assemblée générale. Si l'élection n'est pas acquise au premier tour de scrutin, il n'est pas formellement prévu de second tour dans la foulée, mais les statuts laissent à penser qu'il faut recommencer tout le processus. Une ultime première ?

CAROLINE MONNOT

■■■ **FAITS DIVERS** : le corps d'une jeune femme de 28 ans a été retrouvé, vendredi 6 mai, dans le coffre d'une voiture à Aigues-Mortes (Gard). Elle aurait répondu à une annonce pour réaliser des photos de charme. Un homme de 49 ans a été mis en examen et écroué samedi.

■■■ **VINGT-QUATRE PERSONNES** soupçonnées de trafic de stupéfiants ont été interpellées, lundi 9 mai, dans la cité des Beauzottes à Sevran (Seine-Saint-Denis), lors d'une vaste opération policière. Deux cent cinquante policiers et des maîtres-chiens ont mené l'opération, sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Bobigny. Les 24 personnes, des jeunes âgés entre 18 et 26 ans, sont soupçonnées d'avoir organisé un vaste trafic de cannabis et de cocaïne.

L'UOIF boude le Conseil français du culte musulman

L'organisation islamique « gèle » sa participation au bureau de l'institution religieuse, mais en reste membre.

VRAI DÉPART ou fausse sortie L'Union des organisations islamiques de France (UOIF) a officiellement quitté le bureau du Conseil français du culte musulman (CFCM). Dans un communiqué daté du 6 mai, la fédération musulmane annonce sa décision « de geler [sa] participation (...) tant que les conditions d'un fonctionnement serein et transparent (...) ne sont pas réunies ».

Cependant, dans le même texte, l'UOIF prend soin de préciser qu'elle reste membre de l'instance représentative du culte musulman de France (FNMF) et du Comité de coordination des musulmans de France (CCMT). Ces deux organisations ont réussi à convaincre Dalil Boubakeur, président du CFCM et recteur de la Mosquée de Paris, qu'il fallait réagir vigoureusement à l'initiative de l'UOIF. Le bureau a donc « pris acte » de la démission de M. Alaoùi et l'a entérinée. Par la même occasion, il a demandé à la fédération musulmane de lui désigner « son second représentant », le poste de M. Alaoùi étant désormais « tourné dans le vide ».

La boudure fait suite à une réunion du bureau du CFCM, le 3 mai, au cours de laquelle a été décidée la nomination de Moulay El-Hassan El-Alaoùi Talibi au poste d'« aménier général musulman des prisons (Le Monde du 4 mai). L'UOIF

était opposée à cette décision. C'est après cette rencontre que son secrétaire général, Fouad Alaoùi, a annoncé son départ. La fédération musulmane espérait sans doute faire pression sur le CFCM et sur le ministère de l'intérieur par cette menace de démission. Mais les autres membres du Conseil français du culte musulman l'ont prié au moins.

LE 6 MAI, LE BUREAU S'EST RÉUNI, EN L'ABSENCE DU REPRÉSENTANT DE L'ADMINISTRATION, À L'INITIATIVE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES MUSULMANS DE FRANCE (FNMF) ET DU COMITÉ DE COORDINATION DES MUSULMANS DE FRANCE (CCMT). Ces deux organisations ont réussi à convaincre Dalil Boubakeur, président du CFCM et recteur de la Mosquée de Paris, qu'il fallait réagir vigoureusement à l'initiative de l'UOIF. Le bureau a donc « pris acte » de la démission de M. Alaoùi et l'a entérinée. Par la même occasion, il a demandé à la fédération musulmane de lui désigner « son second représentant », le poste de M. Alaoùi étant désormais « tourné dans le vide ».

La boudure fait suite à une réunion du bureau du CFCM, le 3 mai, au cours de laquelle a été décidée la nomination de Moulay El-Hassan El-Alaoùi Talibi au poste d'« aménier général musulman des prisons (Le Monde du 4 mai). L'UOIF

commençait à tourner dans le vide. L'UOIF ne démissionne pas du CFCM.

C'est moi qui démissionne du bureau. » Le secrétaire général de l'UOIF pourrait rencontrer des responsables du ministère de l'intérieur mardi 10 mai, en compagnie de M. Boubakeur. Théoriquement, la fédération musulmane ne devrait plus participer aux réunions de l'instance dirigeante du CFCM jusqu'à la fin du mandat de celui-ci, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois de juin. Au cours des prochaines semaines, le bureau du CFCM devrait décider de la nomination d'un aménier général des armées, en proposant un nom au ministère de l'intérieur.

CEPENDANT, DANS LE MÊME TEXTE, L'UOIF PREND SOIN DE PRÉCISER QU'ELLE RESTE MEMBRE DE L'INSTANCE RÉPRÉSENTATIVE DU CULTE MUSULMAN : « Afin d'éviter toute ambiguïté et de barrer la route aux détracteurs qui chercheront à détourner cette crise pour crier à la fin du CFCM, l'UOIF rappelle qu'elle continue à participer de façon constructive à tous les niveaux de fonctionnement du CFCM : en l'occurrence au sein de son conseil d'administration, de son assemblée générale ainsi que dans ses différentes commissions de travail et en particulier la commission électorale nationale. »

Plusieurs membres du bureau du CFCM voient dans l'attitude de l'UOIF une manœuvre destinée à donner des gages à sa base militante, quelques semaines avant une échéance décisive. Les élections destinées à renouveler l'instance représentative de l'islam doivent en effet se tenir le 19 juin. L'UOIF est régulièrement accusée par les associations de jeunes musulmans de se montrer trop conciliante avec les pouvoirs publics.

Dans un texte daté du 25 avril et publié sur le site musulman oumma.com, Yannin Makri, membre du Collectif des musulmans de France (CMF), proche de Tariq Ramadan, s'en prend aux « nouveaux notables musulmans de la République ». Selon lui, l'UOIF s'est transformée « en un mouvement piétiste petit-bourgeois qui milite pour sa reconnaissance ».

XAVIER TERNISIEN

Les « indigènes de la République » ont commémoré, à Paris, les massacres de Sétif

••• **ILS ÉTAIENT 700** selon les organisateurs, à manifester, dimanche 8 mai, à Paris à l'invitation des indigènes de la République ! (Le Monde du 17 mars). Descendants d'immigrés pour la plupart, les manifestants souhaitaient dénoncer les discriminations et le racisme dont ils s'estiment victimes, et qu'ils dénoncent comme une séquelle du colonialisme. « France, France, assume ton héritage », ont-ils ainsi réclamé. Le 8 mai marque l'anniversaire des massacres commis, il y a soixante ans, en Algérie, lors de la répression de manifestations, à Sétif et Guelma (Le Monde date 8-9 mai). Pour les organisateurs, la place officielle accordée à l'histoire de la colonisation est équivalente à celle que la société française réserve à ses immigrés : « Invisible, marginalisée, oubliée. » Parti de la place de la République, le cortège s'est dirigé vers l'église Saint-Bernard, dans le 18e arrondissement, lieu symbolique de la lutte des sans-papiers. Sur le trajet, il a marqué un temps d'arrêt au niveau de la rue du 8-Mai-1945, devant la gare de l'Est, pour entendre le témoignage d'un rescapé de Sétif et rebaptisé le lieu « place de Sétif-Guelma, en mémoire de tous les crimes coloniaux ».

« **ILS ÉTAIENT 2 000 À 3 000 SELON LES ORGANISATEURS, À MANIFESTER, À PARIS** »

la marche. Déclarant être là « en simple citoyen », Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné s'est aussi glissé dans le cortège. Les organisateurs ont affirmé qu'ils lui avaient pourtant signifié qu'il était persona non grata, la veille, lorsqu'ils ont été informés de son intention de se joindre à la marche. Déclarant être là « en simple citoyen », Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités

qui elles viennent de créer. Elles sont venues pour « reprendre la parole qui [leur] a été confisquée ces dernières années, notamment lors du débat autour de la loi sur le voile » et témoigner des « dérives discriminatoires en milieu scolaire ». Dieudonné a préféré n'écouter que les « nombreuses personnes » qui lui ont, affirme-t-il, « demandé de venir ». Invité à se retirer, il s'est rapidement éclipssé. Plusieurs élus ou personnalités